



Questionnaire pour l'évaluation des accumulateurs et chargeurs

Edition : novembre 2012

SuperDrecksKëscht®
B.P. 43
L-7701 Colmar-Berg

Tél. : 00352 488 216 1
Fax : 00352 488 216 255

Courriel : info@sdk.lu
www.sdk.lu www.shop-green.lu



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Environnement, du Climat
et de la Biodiversité



Questionnaire pour l'évaluation des accumulateurs et chargeurs

I) Information sur le producteur

Veuillez indiquer vos coordonnées :

Producteur	
Adresse	
Personne de contact	
N° téléphone	
N° fax	
Email	
Internet	

II) Produits

Les critères indiqués ci-dessous s'appliquent aux accumulateurs NiMH, aux piles lithium-ions rechargeables et aux piles alcali-manganèse rechargeables. Ces produits sont appelés « accumulateurs » dans la suite du document. Il **N'est PAS** tenu compte des accumulateurs NiCd dans le cadre de la campagne « Shop Green ».

Le fait que les accumulateurs soient chargés dans un appareil branché sur une prise conventionnelle ou fonctionnant à l'aide de l'énergie solaire ne joue aucun rôle. Les accumulateurs peuvent également être chargés sur un ordinateur ou d'autres appareils similaires par le biais d'une clé USB.

Les accumulateurs et les chargeurs peuvent être vendus séparément ou conjointement. Lorsque les accumulateurs et les chargeurs sont vendus dans le même emballage, ils doivent respecter à la fois les critères s'appliquant aux accumulateurs et ceux définis pour les chargeurs. Dans ce cas, veuillez utiliser le présent questionnaire. Dans le cas où dans un emballage se trouvent uniquement des accumulateurs, veuillez utiliser le questionnaire pour l'évaluation des accumulateurs. Dans le cas où dans un emballage se trouvent uniquement des chargeurs, veuillez utiliser le questionnaire pour l'évaluation des chargeurs.

Des critères sont définis pour les produits. Ces critères permettent de classer les composants en deux types :

	admis		non admis
---	-------	---	-----------

Veuillez lister les produits qui remplissent les critères de ce questionnaire.

Produit (seulement un produit par ligne)	Code de produit (p.ex. numéro global d'identification de produit GTIN,...)

Les produits sont évalués à l'aide du questionnaire renseigné par le fabricant et, le cas échéant, sur la base d'autres documents mis à disposition par le fabricant. Des contrôles analytiques peuvent être effectués périodiquement.

III) Critères pour l'évaluation des accumulateurs

A) Phrases R et H non admises

Les composants avec les classifications suivantes conformément à la directive 67/548/CEE du 27 juin 1967 concernant le rapprochement des dispositions législatives, réglementaires et administratives relatives à la classification, l'emballage et l'étiquetage des substances dangereuses (et amendements consécutifs) et/ou à la directive 1999/45/CE du Parlement Européen et du Conseil du 31 mai 1999 concernant le rapprochement des dispositions législatives, réglementaires et administratives relatives à la classification, l'emballage et l'étiquetage des substances dangereuses (et amendements consécutifs) ou au règlement CE n° 1272/2008 du Parlement Européen et du Conseil relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) n° 1907/2006 ne sont pas contenus dans le produit considéré :

Juste	Faux
☐ C	☐ C

R 23 – Toxique par inhalation
H 331 – Toxique par inhalation

R 24 – Toxique par contact avec la peau
H 311 – Toxique par contact cutané

R 25 – Toxique en cas d'ingestion
H 301 – Toxique en cas d'ingestion

R 26 – Très toxique par inhalation
H 332 – Nocif par inhalation

R 27 – Très toxique par contact avec la peau
H 312 – Nocif par contact cutané

R 28 – Très toxique en cas d'ingestion
H 302 – Nocif en cas d'ingestion

R 40 – Effet cancérogène suspecté
H 351 – Susceptible de provoquer le cancer

R 45 – Peut provoquer le cancer
H 350 – Peut provoquer le cancer

R 46 – Peut provoquer des altérations génétiques héréditaires
H 340 – Peut induire des anomalies génétiques

R 49 – Peut provoquer le cancer par inhalation
H 350 i – Peut provoquer le cancer par inhalation

R 68 – Possibilité d'effets irréversibles
H 371 – Risque présumé d'effets graves pour les organes

R 60 – Peut altérer la fertilité
H 360 – Peut nuire à la fertilité ou au fœtus

R 61 – Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant
H 360 – Peut nuire à la fertilité ou au fœtus

R 62 - Risque possible d'altération de la fertilité
H 361 f – Susceptible de nuire à la fertilité

R 63 – Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant
H 361 d - Susceptible de nuire au fœtus

R 64 – Risque possible pour les bébés nourris au lait maternel
H 362 - Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel

H 370 – Risque avéré d'effets graves pour les organes

H 372 – Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

H 373 – Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

La liste des phrases R et H mentionnées ci-dessus peut être élargie en tout temps en fonction des évolutions.

B) Composants

Les composants suivants ne dépassent pas les valeurs limites indiquées :

ppm	< 5	5 - 10	> 10
Mercure (Hg)			
Cadmium (Cd)			
Plomb (Pb)			

Juste	Faux
☐ C	☐ C
Teneur Hg (ppm)	
Teneur Cd (ppm)	
Teneur Pb (ppm)	

C) Cycles de charge

L'accumulateur, déchargé à 100%, peut être rechargé complètement (c'est-à-dire à 100%) au moins 25 fois.

Juste	Faux
☐ C	☐ C

Lors du 25^{ème} cycle de décharge (ceci comprend la première charge, tel que le produit est sorti de la production), la pile dispose encore d'au moins 40% de la capacité initiale.

Juste	Faux
☐ C	☐ C

D) Emballage

L'emballage se compose de matériaux pouvant faire l'objet à 100% d'une valorisation matière (par ex. carton, plastique,...).

Juste	Faux
☐ C	☐ C

Dans le cas du plastique, le type de plastique est indiqué (par ex. PE, PP,...).

Juste	Faux
☐ C	☐ C

L'emballage ne contient pas des plastiques biodégradables.

Juste	Faux
☐ C	☐ C

E) Elimination

Des informations sur l'élimination des accumulateurs dans le respect de l'environnement sont dûment indiquées sur l'emballage. Des consignes de sécurité sur la manipulation correcte d'accumulateurs au lithium sont données.

Juste	Faux
☐ C	☐ C

IV) Critères d'évaluation des chargeurs

A) Propriétés du chargeur

Le chargeur dispose des qualités suivantes :

- Un dispositif pour prévenir la surcharge des accumulateurs.
- S'il est possible de charger plusieurs piles en même temps avec le même chargeur, l'appareil garantit la charge intégrale de toutes les piles, même si celles-ci affichent un état de charge différent avant la recharge.
- La conception de l'appareil est telle que, pour autant que l'appareil soit branché sur un câble secteur, l'appareil ne consomme si possible pas d'électricité (puissance absorbée < 1 Watt) à la fin de la phase de charge et lorsque l'appareil n'est pas utilisé.
Sur les appareils que le consommateur doit débrancher pour retirer les piles (alimentation enfichable), la puissance absorbée à la fin de la phase de charge ne dépasse pas la valeur maximale de 4 Watt.
- Il est souligné clairement dans les documents relatifs au produit que seules les piles correspondantes peuvent être chargées dans le chargeur.

Juste	Faux
☐ C	☐ C

Juste	Faux
☐ C	☐ C

Juste	Faux
☐ C	☐ C
Puissance absorbée à la fin de la phase de charge (W)	

Juste	Faux
☐ C	☐ C

B) Emballage

L'emballage se compose de matériaux pouvant faire l'objet à 100% d'une valorisation matière (par ex. carton, plastique,...).

Dans le cas du plastique, le type de plastique est indiqué (par ex. PE, PP,...).

L'emballage ne contient pas des plastiques biodégradables.

Juste	Faux
☐ C	☐ C

Juste	Faux
☐ C	☐ C

Juste	Faux
☐ C	☐ C

C) Elimination

Des informations sur l'élimination des accumulateurs dans le respect de l'environnement sont dûment indiquées sur l'emballage. Des consignes de sécurité sur la manipulation correcte d'accumulateurs au lithium sont données.

Juste	Faux
☐ C	☐ C

Le questionnaire a été rempli par :

Nom, prénom	
Fonction	
N° téléphone	
N° fax	
Email	
Lieu	
Date	

Si possible, veuillez joindre des fiches techniques ou autres documents.